

POINT DE SITUATION

22 MAI
2020

> LA SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE (source : Santé publique France)

Aujourd'hui, le nombre de cas confirmés est en légère augmentation par rapport au 15 mai 2020.

La surveillance individuelle

La Martinique compte aujourd'hui **197 cas confirmés** (+4 confirmé par le laboratoire du CHU et +1 confirmé par les laboratoires privés) et il n'y a pas de **patient hospitalisé en réanimation à ce jour** (+0).

Parmi les 197 cas confirmés, il y a 101 femmes et 96 hommes.

- 3 sont âgés de 0 à 14 ans
- 47 sont âgés de 15 à 44 ans
- 84 ont entre 45 et 64 ans
- 47 sont âgés de 65 à 74 ans
- Et 16 ont plus de 75 ans

Les transmissions en lien avec des zones de diffusion active situées en dehors du territoire sont les plus fréquentes (53 %), suivies des transmissions autochtones (23 %) et secondaires (18%).

La surveillance en ville

Entre le 11 et le 17 mai, on enregistre :

- SOS Médecins : 2 consultations pour suspicion Covid-19 contre 6 la semaine précédente **> en diminution**. Ces consultations représentent 0,4% de l'activité.
- Réseau Sentinelles : 1 consultation pour suspicion Covid-19 contre 2 la semaine précédente **> en diminution**.

La surveillance à l'hôpital

Entre le 11 et le 17 mai, on enregistre :

- 28 passages pour suspicion Covid-19 contre 50 la semaine précédente **> situation en forte diminution**. Ces passages représentent 3,8% de l'activité totale contre 5,1% la semaine précédente.
- Le nombre quotidien d'hospitalisations dans les services de médecine est globalement **en diminution** depuis fin mars.
- Depuis le début de l'épidémie et jusqu'au 18 mai, 113 personnes ont été admises à l'hôpital parmi lesquelles 18 sont toujours hospitalisées.

A ce jour, **le nombre cumulé de cas symptomatiques estimés** à partir des données des médecins sentinelles depuis le 23 mars est de **395**.

Au cours de la semaine du 11 au 17 mai, des **cas évocateurs d'infections respiratoires aiguës ont été recensés dans 8 communes** (contre 11 la semaine précédente) : Trinité, Sainte-Marie, Lorrain, Schoelcher, Fort-de-France, Saint-Esprit, Marin, Saint-Anne.

Depuis ces dernières semaines, la baisse des indicateurs de surveillance épidémique, témoigne d'une très faible dynamique de l'épidémie en Martinique. **A ce jour, aucun cluster n'a été identifié sur le territoire.**

Une nouvelle organisation pour le contrôle de l'épidémie a été mise en place depuis la levée du confinement associant de nombreux partenaires. L'enjeu est de limiter au maximum la survenue de nouvelles chaînes de transmission. **Les mesures barrières, de distanciation physique et de contact-tracing doivent être maintenues à leur maximum.**

- Depuis le 14 mai, il n'y a plus de patient hospitalisé en service de réanimation.
- Le nombre de personnes guéries est de 91.

La surveillance en établissements médico-sociaux

- 1 signalement a été enregistré entre le 11 et le 17 mai.
- A ce jour, **aucun cas de Covid-19 n'est signalé dans les Ehpad** de Martinique.

La surveillance de la mortalité spécifique au Covid-19

- **14 décès**, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.

> ZOOM SUR LES CLUSTERS

Qu'est-ce-qu'un cluster ?

- Un cluster est le regroupement d'au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.
- L'existence de ces cas groupés signifie qu'il y a, localement, une ou plusieurs chaînes de transmission actives. Cela ne veut pas dire que l'ensemble de la région soit atteinte, mais simplement qu'une enquête épidémiologique est nécessaire pour identifier ces cas et leurs contacts et qu'une surveillance renforcée de la population concernée est mise en place.

Comment se forme un cluster ?

- Une situation de cas groupés intervient lorsqu'une chaîne de transmission se met en place.
- L'intensité de la transmission, et donc le nombre de personnes malades secondairement, va dépendre du

type de contact (contacts rapprochés, promiscuité du lieux...) et de la durée d'exposition.

- Chaque cluster est différent car chaque situation est singulière.

Identifier les clusters

- Tant que les cas identifiés sont rattachables à des clusters ou sont des contacts de cas déjà identifiés, on peut considérer que l'épidémie est sous contrôle.
- L'identification rapide de cas groupés permet de mettre en place des mesures sanitaires adaptées au niveau local, et ainsi casser la chaîne de transmission.
- Cette approche permet la détection et l'isolement précoce de nouveaux cas, afin de prévenir toute diffusion supplémentaire.

> LE POINT SUR LE « CONTACT TRACING »

Le contact tracing est une méthode d'identification des personnes infectées et des personnes contacts pour rompre les chaînes de contamination.

La levée du confinement s'accompagne donc de la mise en place d'une stratégie visant à repérer, isoler et soigner toutes les personnes positives au Covid-19, mais aussi repérer, tester et isoler leurs personnes-contacts, qu'elles soient symptomatiques ou non.

Pour être efficace, le dispositif doit être exhaustif, rapide et réactif en cas d'apparition de regroupement de cas Covid-19.

En Martinique, cela passe notamment :

- En niveau 1, par une détection précoce assurée par les médecins généralistes ou autres professionnels de santé,
- En niveau 2, par une plateforme de suivi opérée par la Caisse Générale de Sécurité Sociale,
- Et, en niveau 3, par une action spécifique en cas d'identification de cluster assurée conjointement par l'ARS et Santé publique France.

Quels sont les acteurs qui interviennent ?

- Les personnes qui ont accès aux données sont toutes soumises au secret médical : médecins, pharmaciens, biologistes des laboratoires de dépistage Covid, et les professionnels habilités par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Santé Publique France et l'Agence Régionale de Santé.

Comment interviennent-ils ?

Les acteurs sont mis en relation avec des outils numériques sécurisés qui permettent à l'ensemble de la chaîne d'être informé de manière quasi simultanée.

Que se passe-t-il après le test ?

Après le prélèvement, la personne testée et son médecin traitant sont informés des résultats du test par voie dématérialisée ou par voie papier, directement par le laboratoire.

Si les résultats sont positifs :

- L'Assurance Maladie envoie des informations complémentaires sur la prise en charge et des conseils sur la conduite à tenir.
- La personne testée est contactée par son médecin généraliste puis par l'assurance maladie pour vérifier les conditions de sa prise en charge et reconstituer l'historique des contacts récents. Ces derniers sont incités à respecter des consignes d'isolement et à être testés à leur tour.